

le voulaient pas. Ils préféreraient que le premier ministre et son gouvernement les dirigent et s'occupent de leurs affaires.

A mon avis, si le gouvernement tente de faire adopter ce changement au Règlement, c'est qu'il admet qu'il doit permettre à l'opposition de débattre toutes les mesures, indépendamment de leur substance, assez longtemps pour s'y familiariser afin que les organes d'information, les journaux, la télévision et la radio aient l'occasion de les exposer à la population du pays.

Si la mesure est médiocre, le gouvernement peut la retirer. Si, d'autre part, il l'estime acceptable pour le pays et lui-même, il peut la faire adopter.

Je partage l'opinion de l'orateur précédent lorsqu'il affirme la nécessité pour les organes d'information d'avoir l'occasion de débattre la présente mesure. La question, monsieur l'Orateur, est de déterminer quelle période constitue un temps suffisant. Pendant combien de temps faudrait-il débattre une mesure? Je sais que mon honorable ami ne pense pas dans cette perspective, mais il est manifeste que nous ne saurions débattre une mesure à la Chambre des communes pendant un an. Ce serait ridicule. De toute évidence, une mesure ne saurait être débattue même trois ou quatre mois. Quelle période devrions-nous avoir pour débattre une mesure? Le député a proposé quatre jours.

De l'avis de l'honorable représentant, tout discours doit faire l'objet de recherches préalables, des notes doivent être jetées sur le papier et l'orateur doit connaître son sujet à fond. Je lui conseille alors de relire ses propres notes et de se livrer à quelques recherches. Il dit que le gouvernement peut faire adopter un projet de loi en quatre jours, mais c'est absolument faux, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Pour la présentation du bill, on réserve une journée seulement à chaque étape. Quatre jours de délibérations pourront, au mieux, s'échelonner sur dix jours. Quatre jours de débats dans une période de dix jours.

• (3.50 p.m.)

M. Whicher: C'est rigoureusement exact, mais le député a aussi parlé des journaux, de la télévision et de la radio. Certes, s'il s'agit d'une question qui intéresse l'opinion publique, elle pourrait être débattue pendant la semaine d'un bout à l'autre du pays. Mon honorable ami a donné à entendre, peut-être pas à dessein, que les organes d'information et le public canadien ne pourraient discuter d'un projet de loi que pendant quatre jours:

c'est faux. Je voudrais souligner, monsieur l'Orateur, que la limite permise serait d'au moins trois jours à chaque étape du bill.

L'hon. M. Hees: Non, un jour.

M. Whicher: En outre, il y a les fins de semaine. Dans certains cas, il y en aurait deux, de sorte que deux semaines pourraient très bien s'écouler entre le stade de la première lecture et celui de la troisième lecture. N'oublions pas non plus les comités de la Chambre. Les bills seraient envoyés aux comités. Or, mes honorables amis de l'opposition sont plus assidus aux comités qu'à la Chambre. Ils ont alors le droit de signaler à l'attention de la presse, de la radio et de la télévision toute question sur laquelle le comité doit délibérer.

J'estime que la population du Canada aura largement le temps d'être renseignée sur le bill en cours d'étude. Les divers arguments seront consignés dans la presse, et l'opinion publique sera rapportée à la Chambre des communes où les membres du gouvernement et ceux de l'opposition auront le loisir d'arrêter leur décision et de voter comme ils l'entendront.

Je ne voudrais pas m'étendre trop longtemps. Je dis que le gouvernement actuel a été porté au pouvoir le 25 juin, il y a de cela plus d'un an maintenant, pour accomplir une tâche. Mon honorable ami a fort bien fait de demander quelles mesures le gouvernement retarde ou a retardées dans le passé. C'est une bonne question. Il a dit aussi, et je suis d'accord avec lui là-dessus, que beaucoup de problèmes graves se posent au Canada. Il a parlé de l'inflation. Bien entendu, c'est un grave problème auquel il faut s'attaquer. Il y en a beaucoup d'autres. Le Canada doit se développer. Nous avons besoin d'une plus forte population. Et il y a bien d'autres problèmes qu'on pourrait mentionner.

Je rappellerais le bill omnibus sur le Code criminel, auquel on a proposé un grand nombre d'amendements. Quand le gouvernement prévoit de longs débats, il ne voit pas l'utilité d'inscrire beaucoup de mesures au *Feuilleton*, vu qu'il n'aurait pas l'occasion de les présenter. Le gouvernement doit savoir où il en est, il doit savoir qu'un bill sera adopté ou rejeté dans un délai raisonnable.

Mes honorables amis, surtout ceux qui sont dans l'opposition, ont mentionné bien souvent le modèle des parlements, en Angleterre. Tous les députés de cette Chambre s'accordent à rendre hommage à ce grand parlement britannique qui a tant fait pour le régime démocratique dans le monde entier, au cours des